

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

10 / 2002

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire de la
Commune de Confignon

du 20 février 2002

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu la proposition de la Commune de Confignon du 22 novembre 2001

Vu le préavis favorable de la Commission cantonale de nomenclature du
27 novembre 2001

Vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments
du 19 février 1975

ARRÊTE

CODE VOIE 6220 / 0

Il est donné le nom de :

CV-62200

Rue Edouard-VALLET

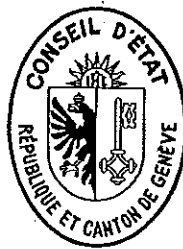
à l'artère partant du chemin de Carabot, à la hauteur du n° 27, et finissant à la
route de Loëx, à la hauteur du n° 43, dans le nouveau quartier de Cressy.

Peintre et graveur (1876-1929), ayant habité à Cressy - Confignon.

Cette dénomination entre en vigueur le 1^{er} mai 2002.

Communiqué à:

DIAE : 3 ex.
DF : 1 ex.
DJPT : 2 ex.
DAEL : 3 ex.
CHA : 1 ex.
OCP : 1 ex.



Certifié conforme,
Le chancelier d'Etat.